

Procès-Verbal  
Conseil Municipal  
du 26 août 2022  
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beauflis	P	Franck Beaume	E	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczynski	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité  
Public : 5 personnes

Pouvoir : Franck Beaume à Eric Vallier

Début de la réunion : 10h00 - Fin de la réunion : 12h00

Validation du précédent Procès-Verbal :  
8 votes pour  
1 abstention : Claude Trincat

Ordre du jour :

Délibérations :

1. Subventions du territoire : extension garage communal et wc publics
2. Parcelles Durand
3. Parcelles Vallon
4. Validation devis AEP Donnière
5. Tarifs Eau et Assainissement 2022
6. DM M49 amortissement

Divers

- A. Mise en œuvre du Mois de la Nuit
- B. Evolution solidarité Ukraine
- C. Charte PNRV
- D. Demande de RAID Grenoble INP – mai 2023
- E. Etat des lieux des locaux de la commune
- F. Divers

Délibérations

1 – Subventions du territoire : A - Extension garage communal et B - WC publics

A -Garage

C'est un projet ancien, la demande de subvention de 51 000 € est arrivée à échéance (mandat sous Gilbert Corréard).

Ce projet n'est pas à l'ordre du jour du conseil municipal, pour l'instant, d'où annulation de la demande de subvention.

Nous pourrions toujours redéposer un dossier s'il s'avère nécessaire d'agrandir le garage.

B - WC publiques

Demande de subvention reconduite puisque budgétée en 2022.

Dossier en cours, réalisé prévue pour 2023.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

2 – Parcelles Durand

Les parcelles concernées se situent sur le plateau du Vercors, dit Combe Chevalière.

Coût des parcelles 1 138 € pour le rachat des parcelles à Durand.

Une demande de la Safer est faite concernant notre position, la commune ayant un droit de préemption. Elles touchent les parcelles de la commune, voire même enclavées.

Une discussion s'ensuit :

Claude Trincat : Quel intérêt ? Le coup réel d'environ 2 600 à 3 000 € (dont l'amortissement serait d'environ 600 ans) pourrait être investi dans le terrain de foot ou la bibliothèque (50% des travaux chiffrer lors du précédent mandat...) au lieu de faire beaucoup pour 6 vaches.

Pour : le groupement pastoral de Combeau est locataire des parcelles communales sur le secteur de combe Chevalière pour pérenniser la pratique de pâturage en alpages la commune à toujours essayer d'acquérir les nouvelles parcelles en vente.

De plus, vu les problèmes sur Charbonnier avec des parcelles privées (dossier au tribunal), l'achat de ces parcelles permet également d'acheter la tranquillité.

Il est décidé de racheter ces parcelles.

*Délibération adoptée*

*7 voix pour*

*1 voix abstention : François Sroczynski*

*1 voix contre : Claude Trincat*

3 - Parcelles Vallon

On pensait le dossier clos, mais le notaire a signalé qu'il manquait l'autorisation de signature pour le maire.

Délibération est donc donnée au maire pour la signature du dossier.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

4 - Validation devis AEP Donnière

Le devis pour l'eau potable à Donnière est révisé (ancien 18 000 € HT) : 20 831 € HT.

Les travaux sont prévus pour 2 semaines à compter du 6 septembre.

Mais, il est à prévoir une augmentation des frais, en effet, ne serait-il pas mieux de mettre des tuyaux en fonte ? (au lieu de pvc, initialement prévu), demande de Claude Trincat.

Ce qui augmenterait d'environ 30 % le coût.

A noter mettre de la fonte, prolonge la durée de vie des conduites.

Un devis va être fait en ce sens

Validation du projet.

*Délibération adoptée*

*1 abstention : Claude Trincat*

5 - Tarifs Eau et Assainissement 2022

Pas d'augmentation. Mêmes tarifs que pour 2021

*Délibération adoptée à l'unanimité*

6 - DM M49 amortissement

Madame Rey (Trésorerie) demande un réajustement de 140,18 € des dotations amortissement en Autres marchandises (6078).

*Délibération adoptée*

*1 voix contre : Claude Trincat*

## Divers

### A. Mise en œuvre du Mois de la Nuit

La commune de Chichilienne participera aux journées nationales du "Mois de la Nuit". Projet en partenariat avec les Parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du Vercors, Grenoble Alpes Métropole et Espace Belledonne.

Cette action est conduite par une commission associant la mairie et des associations de la commune : Les Archers du Mont aiguille, La Caverne du livre, le Comité des fêtes, les Chasseurs, les SMA, le Sou des écoles et la Vie au village.

Porter à la réflexion des habitants ce que représente l'impact de l'éclairage public sur la biodiversité et sur la consommation d'énergie,

Trois dates à retenir :

- Mardi 18 octobre 19h - Soirée conférence/débat sur les impacts de l'éclairage public (salle polyvalente Chichilienne)
- lundi 31 octobre - extinction des lumières dans le village et les hameaux, animations de nuit par les associations du village
- jeudi 3 novembre - soirée d'affut, observation des animaux par l'association de chasse

Soirées ouvertes à tous

Le programme des animations sera finalisé après la conférence du 18 octobre.

### B. Evolution solidarité Ukraine

Le groupe de coordination de la CCT se réunira le 13 septembre pour envisager quelles suites à donner pour l'accueil, l'hébergement et l'aide alimentaire.

L'accueil s'effectue en liaison avec la préfecture, les associations grenobloises et du Trièves. Mais l'hébergement chez l'habitant « c'est un peu plus compliqué pour les longues durées ». En effet au bout de quelques temps, la durée d'hébergement et l'éloignement des services liés à la gestion des déplacés deviennent des problèmes principaux

Pour les ukrainiens, le travail (aller en ville), les écoles, la recherche de logement proche de ville se sature. Un appel à propriétaire pour des loyers modérés est fait, pour tous les logements « vacants » et les bailleurs sociaux sont sollicités

Concernant l'aide alimentaire distribuée par « Le collectif d'entre aide du Trièves » la trentaine d'ukrainiens présents en Trièves sont une charge importante. Le collectif et ses ressources s'épuisent. Appel est fait à la population pour aider et renforcer l'équipe bénévole du collectif La collecte par les communes est stoppée. Elle sera remplacée par le collectage habituel à la sortie de l'Intermarché de Monestier les 25 et 26 novembre.

Un flash info sera fait dans ce sens

### C. Charte PNRV

La concertation des habitants suit son cours.

La tenue d'un stand, par les membres du groupe de pilotage, au marché du mardi matin pendant tout juillet a été une réussite d'échanges avec les habitants sur tous sujets.

Les réponses au questionnaire sont suffisamment importante (environ 10%) pour donner des indicateurs quant à la marche à suivre pour cette concertation.

Le travail de restitution et d'analyse des réponses est en cours. Il sera prochainement présenté au conseil avant information aux habitants et invitation à une réunion publique avec le PNRV.

Réunion samedi 10 décembre 2022 à 16h à la salle polyvalente de Chichilianne  
Réunion intitulée « Re-Connaissance » avec une importante participation d'une délégation du PNRV.

Réunion ayant pour objets d'échanger entre les habitants et les représentants du PNRV afin de s'emparer de « l'outil Parc » et de proposer des actions en concertation étroite avec le Parc.

La date butoir pour l'adhésion ou non à la charte par les communes est prévue pour l'automne 2023.

#### D. Demande de RAID Grenoble INP – mai 2023

Grenoble INP organise pour les 6, 7 et 8 mai 2023 un raid dont les départ et arrivé seraient sur la commune. Il est prévu environ 150 concourants.

Des demandes sont faites concernant les mises à dispositions d'eau, d'électricité, de bancs (chaises), barrières.

Une demande de détails complémentaires doit être faite (notamment pour le tracé mais également pour avoir plus de précisions sur les points déjà évoqués).

#### E. Etat des lieux des locaux de la commune

Faire un état des lieux des besoins en équipement de la commune.  
François Sroczyński est en charge de cette commission (organisation des réunions...).

La Chana : projet en cours pour rendre les lieux correct pour le berger (eau, sanitaire, douche, dallage).

Le dossier est à faire pour le 15 septembre.

Pour un devis de 17 000 € HT (hors isolation du toit) :

La Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI) va revoir son budget pour une contribution plus importante, environ 70 %.

Reste 30 %, dont 15 % pour le locataire (Eric Gauthier) et 30 % pour la mairie (avec une subvention de 15 %).

Ce sera donc une opération blanche à l'issue de la durée du bail (5 ans) pour la commune.

De plus, le groupement va subventionner la FAI pour mettre un réservoir.  
Un permis modificatif est à travailler.

Tous ok pour que le dossier soit « monté » en attendant la délibération pour acter le dossier.

#### F. Divers

##### Territoire zéro chômeurs

L'ensemble du dispositif Trièves et tous ses acteurs sont prochainement auditionnés en vue de l'instruction pour la labellisation.

US Saint Egrève : une manifestation est prévue les 15 et 16 octobre sur Chichilianne.

Convention pour le foyer à faire.

Les travaux pour les wc du foyer seront-ils terminés ? cela semble un peu juste.

La mise en place du barnum du Comité des fêtes est prévue sur le terrain de foot.

Une prise de contact avec l'ACCA est également prévue.

La question est posée concernant les retombées économiques pour le village : faire travailler les restaurateurs, la location du foyer...

Juin 2022 – An 1492 : un réunion d'information des résultats est prévue pour le 11 septembre 2022.

Table du terrain de jeux de boules : elle est à changer. La commission suit le dossier.

Place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite : M. le Maire à rencontrer les propriétaires du véhicule qui occupe presque à 100 % du temps cette « unique » place, ayant une carte appropriée.

Un dossier est mis en place pour :

- Faire une 2<sup>ème</sup> place (où ?)
- Mettre des parcmètres sur la place de l'église
- Effacer les places...

Une réunion entre élus est prévue le 23 septembre à 9h.

Dépôt sauvage : il a été constaté que des gravats (tuiles et béton cellulaire) sont entreposés dans la nature.

M. le Maire explique que c'est lui qui les a entreposés et fera le nécessaire pour le nécessaire pour les évacuer.

Demandes de notaires : elles concernent la vente de parcelle (« Chichi plage »), elles ne sont pas enclavées par des parcelles de la commune. Pas de suite à donner.

Coupe affouagère : elle situe au-dessus de Bernardière, un bilan va être fait pour le nombre de lot demandé par les particuliers, et celles pour les employées.

Toit de la mairie : Suite à une réunion Mairie / Homeco : les travaux au-dessus de l'école devraient être terminés pour le jour de la rentrée. Donc d'échafaudage au-dessus de l'école.

Alpage : Une réunion (date non définie) va être organisée par le président de Combeau : il est constaté de gros soucis de prédations (plus de 35 bêtes sur Charbonnier au niveau des « Fesses du Géant », en journée. Il y aurait deux meutes en concurrence de territoire (Laupet Fourchaud et le plateau), 11 vaches ont disparues suite aux attaques de loups.

Rôle de la maire pour l'assistance à personnes âgées, notamment pour l'Alzheimer. En dehors de contacter la famille pour voir le suivi de cette dernière apporté au parent, M. le Maire peut contacter l'assistante sociale pour déclencher un processus, mais les actions sont limités.

Prochaine(s) réunion(s)
-------------------------

Il est prévu un conseil municipal : date non définie.

Compte-rendu
--------------

Etabli par Marie-Pierre Joubert, Daniel Martin et François Sroczyński

Validé au Conseil Municipal

Contre : Claude Trincat

Abstention : Patrick Beauvils (n'acceptant pas que les CR soient modifiés par toute autre personne que les rédacteurs, ce qui entraîne des mélanges entre les réunions et le conseil municipal).